

Abdellah Samate,

Hérault des gueules noires du Souss

Vingt ans après la fermeture des derniers puits de mine du nord de la France, Abdellah Samate, natif du Souss (sud du Maroc), poursuit son combat pour que les ex-Houillères du Nord accordent à ses compatriotes les mêmes droits qu'aux gueules noires françaises ou polonaises.

Par Gaël BRANCHEREAU

Entre 1963 et le milieu des années 1970, plus de 80.000 jeunes hommes dont Abdellah Samate laissent derrière eux les orangeries et les oueds qui abreuvent les fermes de l'ancien protectorat français, entre Agadir et Ouarzazate, pour aller extraire le charbon dans la région du Nord-Pas-de-Calais.

Un plan du gouvernement en 1959 a condamné le charbon au profit du pétrole: robustes, dociles et travailleurs, les Marocains sont appelés pour "fermer les mines", explique Judith Rainhorn, historienne à l'université de Lille.

Le statut du mineur, accordé aux Français et Européens, leur est interdit et ils ne jouissent que de contrats précaires, conformément au "paternalisme patronal" du nord,

En 1963, Abdellah Samate, fils de modestes paysans d'Aoulouz, près de Taroudant, accepte l'offre d'un recruteur. A Casablanca, il prend la mer pour Marseille, puis le train jusqu'à Hénin-Beaumont, au coeur des fosses, dans le nord de la France.

Abdellah Samate a alors 22 ans, l'âge minimal requis, selon le document établi par les Houillères, 19 selon son père, lorsqu'il abandonne la vallée du Souss. "On vivait dans des baraquements, sans eau chaude ni chauffage. Ce n'était pas la France que j'imaginai", confie-t-il près d'un demi-siècle plus tard.

Quatre années durant, il "abat" la houille au marteau-piqueur. Mais en 1967, un "tire-à-l'eau" (pilon hydraulique) explose, le blessant grièvement à une jambe. Après sa rééducation, il demande un poste en surface. En vain. "Ils voulaient que je rentre au Maroc. Jamais on n'aurait fait redescendre un Français ou un Polonais dans ces conditions. Au bout de trois jours, j'ai dû renoncer", raconte M. Samate, en exhibant son pied mort au siège de l'Association des mineurs marocains du nord (AMMN) à Dechy (nord), qu'il



Un ancien travailleur de la mine de Lewarde, Abdallah Samate pose le 06 janvier 2011 devant l'ancienne mine. Vingt ans après la fermeture des derniers puits de mine du nord de la France, Abdellah Samate, natif du Souss (sud du Maroc), poursuit son combat pour que les ex-Houillères du Nord accordent à ses compatriotes les mêmes droits qu'aux gueules noires françaises ou polonaises. AFP PHOTO PHILIPPE HUGUEN

préside depuis sa création en 2003. Révolté, le jeune Berbère illettré, qui ne balbutie que quelques mots de français, se jette dans le combat syndical en rejoignant la CGT.

En 1980, malgré leur désorganisation, les Marocains se mettent pour la première fois en grève. Officiellement, ils obtiennent enfin le même statut que les mineurs français, qui garantit à vie la gratuité du logement et du chauffage, et la possibilité de convertir ces avantages en espèces sonnantes et trébuchan-

tes.

Mais le plan social de 1985 qui accompagne la fermeture des mines, met en lumière l'incapacité des 2.500 mineurs du royaume chérifien encore en activité à en bénéficier, rares étant ceux qui disposent des 15 ans d'ancienneté nécessaires. Les autres, rentrés au pays, ont dilapidé leurs économies et vivent dans la plus grande précarité.

Vingt-cinq ans plus tard, Abdellah Samate croise toujours le fer avec l'Agence nationale pour la garantie des

droits des mineurs (ANGDM), qui gère leurs droits et leurs retraites.

En mars 2010, l'ANGDM est condamnée pour discrimination à l'encontre de dix plaignants. Le procès en appel doit se tenir début 2011 à Douai.

L'exilé de Taroudant, lui, est fait en 2009 chevalier de la Légion d'honneur, l'une des plus hautes distinctions en France. "La médaille n'est pas à vendre, elle m'appartient. Mais je la donnerais volontiers si cela permettait de régler la question des mineurs marocains", dit-il.